

DicoMarine

Dictionnaires de marine manuscrits

Auteur(s) :

Institution(s) : Pôle du Document numérique, MRSH, Université de Caen Normandie

Intitulé	<i>[Explication des noms des pieces servant a la construction des vaisseaux. De divers termes de Marine, et des noms dont on se sert dans le commandement de la Manoeuvre]</i> / Anonyme
Datation	1650/1700
Langue(s) des unités documentaires	français
Description matérielle	manuscrit homogène ; ; recueil organisé manuscrit complet Description matérielle : 98 p. Dimensions ? mm papier, cahier reliés sans sans

Description du contenu

Il s'agit d'un dictionnaire thématique comportant à la fin une table alphabétique (non paginée). Il contient les parties suivantes : Construction des vaisseaux (p. 1-27) - Mât (p. 28-36) - Voiles (p. 36-39) - Cordages (p. 39-47) - Divers autres noms concernant la Marine (p. 53-89) - Termes concernant le commandement d'un vaisseau (p. 89-90) - Autres termes de parler n'estans point des Commandemens (p. 90-91) - Table des Noms contenus dans l'explication cy devant [non paginée, p. 92-104].

Le manuscrit est constitué de deux cahiers, mais la pagination n'est pas continue. De fait, celle-ci est continue de la page 1 à 47, suivie d'une page blanche numérotée 48, puis elle reprend de la page 53 à 91. En laissant des pages blanches, il est possible que l'auteur ait souhaité compléter plus tard son travail. Le manuscrit se termine par une table alphabétique de 13 pages non paginées. La graphie suggère un document écrit à la fin du XVII^e siècle. Toutefois, la nomenclature décrit des navires plus anciens remontant à l'époque du Louis XIII. On peut supposer qu'il s'agit d'une copie d'un manuscrit plus ancien.

Localisation

Archives nationales (Paris), fonds Marine, D1 27, n° 21

Historique (production et conservation)

Inconnue Néanmoins, l'auteur du manuscrit original était sans doute un officier de Marine, tant les définitions reflètent une parfaite connaissance des navires de son époque. Quant au copiste, il était peut-être archiviste employé au Ministère de la Marine.